

Image not found or type unknown



Aider moi svp je suis dans une grand souffrance

Par **fatifa**, le **10/06/2015** à **15:25**

bonjour a tous j'aimerais que quelqu'un puisse m'aider j'ai fait mon mariage en Algérie sans ccm en février 2013 après mon mari a envoyé le dossier à Nantes pour une transcription du mariage qui a été refusé par Nantes et Nantes a transmis notre dossier au procureur après une longue attente mon mari a reçu l'accord du procureur en lui disant qu'il s'impose pas à sans mariage et qu'il doit s'adresser à Nantes pour récupérer sans livret de famille alors mon conjoint a envoyé des mails et une lettre avec la photocopie du papier du procureur et jusqu'à maintenant aucune réponse quelqu'un peut m'orienter de ce qu'il faut faire et combien de temps faut attendre et les démarches suivons merci à tous [smile7][smile31][smile17]

Par **fatifa**, le **10/06/2015** à **15:37**

j'attends une réponse svp merci